

Suivi en matière d'eau et d'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le développement durable

Une introduction





Eau et assainissement dans l'Agenda 2030 pour le Développement Durable

L'eau et l'assainissement au cœur du développement durable

L'eau et l'assainissement sont au centre même du développement durable. La santé humaine et le bien-être reposent sur l'accès à l'eau potable et à des conditions d'assainissement et d'hygiène convenables. En plus des usages domestiques, l'eau est nécessaire pour les productions alimentaire, énergétique et industrielle, qui représentent des utilisations fortement interconnectées mais potentiellement conflictuelles. Ces différents usages génèrent des eaux usées pouvant causer des pollutions si elles ne sont pas correctement gérées. L'eau est également essentielle pour assurer la santé des écosystèmes ; ceux-ci participent en retour à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau douce, ainsi qu'à la résilience globale au changement induit par l'homme et l'environnement. Enfin, l'eau intervient dans la relation entre le système climatique, l'environnement et le système socio-économique ; les changements climatiques se traduisent souvent par des variations dans la disponibilité de la ressource, aggravant les pénuries dans certaines régions, et les inondations dans d'autres. Par conséquent, l'eau est un facteur clef dans la gestion des risques liés à la famine, aux épidémies, aux migrations, aux inégalités, à l'instabilité politique et aux catastrophes naturelles.

Dépassant les secteurs et les régions, l'eau joue un rôle capital dans la mise en œuvre de solutions intégrées de développement. Cependant, sa nature hautement interconnectée rend également le secteur de l'eau fragmenté, appelant à un plus grand niveau de coordination. La gestion intégrée des ressources en eau est essentielle pour exploiter les synergies et les éventuels compromis, pour garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Un nouveau programme mondial pour la population, la planète et la prospérité

En Septembre 2015, l'ensemble des chefs d'État de la planète se sont réunis à New York afin d'adopter l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, un ambitieux « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité » composé de 17 Objectifs pour le Développement Durable (ODDs) et de 169 cibles, visant rien de moins que « transformer notre monde ». Dans la continuité de la Déclaration du Millénaire et ses huit Objectifs



du Millénaire pour le Développement (OMDs) (2000-2015), l'Agenda 2030 élargit l'OMD sur la réduction de la pauvreté, afin de couvrir désormais l'ensemble des aspects du développement durable dans tous les pays du monde, pour s'assurer que nul ne soit laissé pour compte. Le processus d'adoption formelle des ODDs étant achevé, le système des Nations Unies va continuer à soutenir les États membres dans leur transition vers la mise en œuvre des Objectifs.

Un objectif dédié à l'eau et l'assainissement

L'Agenda 2030 comprend un objectif spécifique dédié à l'eau et l'assainissement (ODD 6) qui vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ». L'ODD 6 permet d'étendre le contenu de l'OMD relatif à l'eau potable et l'assainissement, pour couvrir désormais l'ensemble du cycle de l'eau, y compris la gestion de la ressource, des eaux usées et des ressources des écosystèmes. Avec l'eau au centre même du développement durable, l'ODD 6 entretient de solides liens avec les autres ODDs, et vient les étayer. Remplir l'Objectif 6 représenterait un pas important vers la réussite d'une large partie de l'Agenda 2030.

ODD 6 : cibles et indicateurs

D'après Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général de l'ONU, les données sont la « pierre angulaire de la prise de décision et le fondement de la responsabilité ». Une leçon claire tirée des

ODD est qu'il n'est pas possible de gérer ce qui n'est pas mesuré, et que ce qui est mesuré est beaucoup plus susceptible d'être effectivement accompli. Par exemple, la cible spécifique de l'ODD concernant l'eau potable et l'assainissement de base a été fournie avec deux indicateurs et un cadre global de suivi, permettant d'excellents progrès dans de nombreuses parties du monde.

Les progrès réalisés dans le suivi seront essentiels pour assurer le succès du cadre fourni par les ODDs. Il est donc nécessaire d'identifier et d'appliquer des indicateurs spécifiques, mesurables et orientés vers l'action. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG-SDGs), dirigé par les États membres, est chargé d'élaborer un cadre d'indicateurs pour le suivi des ODDs au niveau mondial, et de soutenir sa mise en œuvre. La famille d'ONU-Eau a été fortement impliquée dans l'ensemble du processus, et soutient l'IAEG-SDGs au nom des Nations Unies en ce qui concerne l'ODD 6.

L'ODD 6 contient huit cibles : six sur les résultats concernant l'eau et l'assainissement, et deux sur les moyens de mise en œuvre des objectifs. Fondé sur un vaste processus de consultation incluant toutes les agences des Nations Unies impliquées dans le suivi global de l'eau et de l'assainissement, mais aussi le milieu universitaire, celui des affaires, la société civile et les États membres, l'ONU-Eau a proposé un ensemble d'indicateurs clefs pour le suivi de l'ODD 6, au niveau national et mondial. Les cibles et les indicateurs associés, comme indiqués par l'IAEG-SDGs en Décembre 2015, sont présentés ci-dessous. Pour plus d'informations veuillez vous référer à : <http://www.unwater.org/sdgs/en/>.

Aperçu des cibles et des indicateurs proposés pour le suivi de l'ODD 6 au niveau mondial

Indicateurs tels qu'énumérés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG - SDGs), pour examen et décision à la 47^e session de la Commission de statistique en mars 2016.



Cible 6.1 « D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable »

Indicateur retenu par IAEG – SDGs

- ✓ Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité



Cible 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité »

Indicateur retenu par IAEG - SDGs

- ✓ Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon



Cible 6.3 « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau »

Indicateurs retenus par IAEG-SDGs

- ✓ Proportion des eaux usées traitées sans danger
- ✓ Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne



Cible 6.4 « D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau »

Indicateurs retenus par IAEG-SDGs

- ✓ Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau
- ✓ Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles



Cible 6.5 « D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient »

Indicateur retenu par IAEG-SDGs

- ✓ Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)
- ✓ Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel



Cible 6.6 « D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs »

Indicateur retenu par IAEG-SDGs

- ✓ Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau



Cible 6.a « D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation »

Indicateur retenu par l'IAEG-SDGs

- ✓ Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics



Cible 6.b « Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement »

Indicateur retenu par l'IAEG-SDGs

- ✓ Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement

Suivre l'ODD 6



L'importance du suivi de l'ODD 6

Des données fiables sur le secteur de l'eau appuieront une stratégie de sensibilisation, stimuleront l'engagement politique et les investissements publics et privés, éclaireront la prise de décision à tous les niveaux, et entraîneront des investissements bien placés favorisant des gains optimaux dans les secteurs de la santé, de l'environnement et de l'économie. Ainsi, les données fournissent de nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux dans les secteurs public et privé. Par exemple, le suivi de la disponibilité de l'eau, des prélèvements et de la consommation permet de mettre en place des mécanismes visant à promouvoir une meilleure répartition de l'eau entre les utilisateurs et les utilisations, ainsi que de stimuler l'efficacité d'utilisation de la ressource et donc les économies d'eau. De même, les informations sur la qualité de l'eau potable et la situation sur l'assainissement (y compris les rejets d'eaux usées) viennent soutenir les actions de santé publique et la protection des masses d'eau.

Au fil du temps, le suivi des avancées concernant l'ODD 6 peut devenir une source d'informations sur les meilleures pratiques et soutenir ainsi l'intégration productive dans tous les secteurs et les objectifs dans le cadre de l'ODD. Enfin, les coûts de suivi sont souvent marginaux par rapport aux investissements importants que l'on retrouve typiquement dans le secteur de l'eau. Des investissements éclairés permettent une utilisation efficace des ressources financières, humaines et naturelles.

La technologie au service de la révolution des données et de l'amélioration du rapport coût/efficacité

Les nouvelles technologies améliorent rapidement notre capacité à collecter, stocker, analyser, rapporter et partager des

données, et en même temps, réduisent le coût de ces actions. Des exemples incluent notamment les progrès rapides effectués dans le domaine des outils (téléphonique et géospatial) de collecte de données, permettant à celles-ci d'être mises à disposition en temps réel, grâce à des solutions de transfert entre le mobile et Internet.

Une technologie simplifiée et abordable permet l'expansion de la science citoyenne, qui à son tour peut aider à élargir le suivi concernant l'eau et l'assainissement afin de surmonter des conditions de ressources limitées et d'atteindre des régions éloignées, et ainsi d'améliorer la ventilation des données. De même, les observations de la terre peuvent être utilisées pour le suivi efficace de l'étendue et de la qualité des écosystèmes, de l'utilisation des terres et de l'hydrologie.

Le suivi national comme fondement du suivi régional et mondial

Les États membres seront responsables du suivi et de la communication des résultats des ODDs, et seront également les principaux bénéficiaires de l'amélioration de l'accès à des données de meilleure qualité. Toute initiative de suivi doit donc prendre en compte les besoins nationaux. Pour assurer la pérennité des systèmes et des processus de suivi à ce niveau, il est nécessaire de s'intéresser plus largement au développement des capacités.

Le suivi régional et global devrait se fonder sur le suivi national tout en le renforçant. Pour permettre la comparaison des données entre les pays et entre les périodes, et pour suivre les progrès aux niveaux régional et mondial, il est nécessaire de promouvoir des approches harmonisées de contrôle ainsi que l'utilisation de normes et de définitions similaires entre les différents pays.



Une approche pour le suivi progressive

Afin de permettre aux États membres de commencer le suivi à un niveau cohérent avec leurs capacités nationales et leurs ressources disponibles, les méthodologies devront être souples. Avec cette approche, les pays peuvent débiter avec des méthodes simples, comme l'utilisation de sources alternatives de données ou le suivi d'un nombre limité de paramètres dans un nombre limité de sites. Avec l'augmentation de leurs capacités et/ou de leurs ressources, les pays peuvent progressivement adopter des méthodes plus avancées et mieux ventilées.

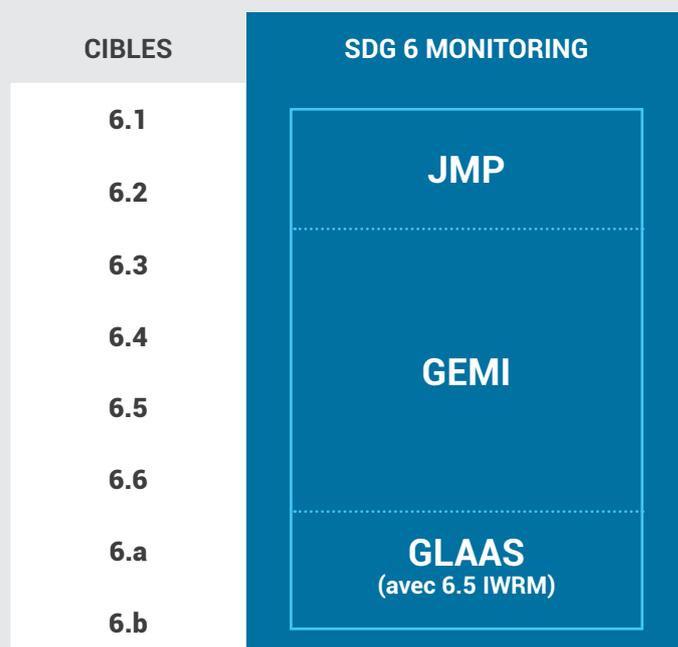
Heureusement, il existe de nombreuses possibilités pour combiner diverses méthodes et sources de données, y compris les mesures directes, les enquêtes, la télédétection, les estimations et les analyses documentaires. À court terme, certaines estimations et modélisations seront probablement nécessaires pour remplir les lacunes des données existantes. À plus long terme, au fur et à mesure que la capacité de suivi et les ressources augmentent, le suivi national alimentera directement le suivi mondial.

Un cadre cohérent pour le suivi mondial de l'ODD 6

S'appuyant sur les efforts nationaux de suivi, la famille d'ONU-Eau est prête à soutenir les États membres dans le contrôle, au niveau global, de l'ODD 6.

Pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (cibles ODD 6.1 et 6.2), le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) est bien placé, avec 15 ans d'expérience de suivi des OMD. Concernant les nouveaux objectifs en matière de traitement des eaux usées et de qualité de l'eau, d'utilisation de la ressource et d'efficacité d'utilisation, de gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes liés à l'eau (cibles ODD 6.3 à 6.6), une nouvelle initiative mondiale, Suivi intégré des cibles ODD liés à l'eau et à l'assainissement (GEMI), est actuellement en cours d'élaboration sur la base des initiatives existantes. Le suivi des moyens de mise en œuvre (cibles ODD 6.a et 6.b) peut se fonder sur l'Analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau, et le rapport de GEMI concernant la cible 6.5 sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), qui est basé sur les rapports d'ONU-Eau sur la situation de la GIRE existants.

JMP, GEMI et GLAAS seront alignés progressivement pour assurer un cadre cohérent de suivi de l'ODD 6 et, ensemble, ils seront en mesure de permettre le suivi des progrès vers la totalité de l'ODD 6, tout en soutenant le suivi de beaucoup d'autres ODDs et des objectifs à l'aide d'indicateurs polyvalents.





La mise en œuvre du suivi mondial de l'ODD 6 au niveau national

Pour mettre en œuvre le suivi global de l'ODD 6 au niveau national – y compris le développement de méthodologies de suivi et l'aide aux pays en ce qui concerne la collecte, l'analyse et le rapport de données – le travail est organisé autour des objectifs de cet ODD. Ainsi, une équipe est en charge des cibles 6.1 et 6.2 (JMP), quatre équipes s'occupent des cibles 6.3 à 6.6 (GEMI), tandis qu'une dernière équipe est responsable des cibles 6.a et 6.b (GLAAS). Chaque équipe comporte un responsable désigné, issu d'une agence de l'ONU, et inclut des représentants issus d'agences des Nations Unies pertinentes, ainsi que d'autres partenaires internationaux pour le suivi.

Les méthodes de suivi différeront dans leur nature et leur portée, et la collecte de données pourra impliquer différents acteurs et instances gouvernementales.

Néanmoins, en ce qui concerne le travail au niveau national, l'ambition est de réunir des représentants de chaque équipe-objectif dans une « Équipe de suivi ODD 6 » coordonnée, afin de maximiser les synergies et de réduire les chevauchements. Un point focal issu du système des Nations Unies sera nommé pour faciliter les interactions entre cette équipe et les structures et efforts nationaux.

Les États membres devront se prononcer sur une structure appropriée pour la mise en œuvre des objectifs au niveau national. Une option pourrait inclure un point focal national désigné et une équipe nationale intersectorielle de suivi composée de toutes les parties prenantes pour le suivi de l'ODD 6, y compris les bureaux de statistique, les agences nationales et les ministères, et d'autres représentants du secteur. La responsabilité de la collecte nationale de données, de leur analyse et de leur diffusion, ainsi que de la préparation de rapports, pourrait alors incomber à l'équipe intersectorielle.

Pour assurer un lien étroit entre les niveaux de suivi national et mondial, il est essentiel d'établir des mécanismes permettant de partager et de valider facilement et de façon transparente les données.

Aux fins de suivi et de rapport de l'ODD 6, un référentiel de données globales sera donc établi. Il faudra s'accorder sur les formalités relatives à la propriété et l'utilisation des données, ainsi que sur les aspects techniques liés au transfert de données.

Suivi intégré des cibles ODD liés à l'eau et à l'assainissement (GEMI)

Contexte et objectifs

En abordant l'Agenda 2030 pour le Développement Durable avec un objectif dédié sur l'eau et l'assainissement, il a été reconnu que l'ensemble du secteur nécessiterait un cadre de suivi cohérent, avec une amélioration de la collecte de données et de l'analyse. Les programmes JMP et GLAAS suivaient déjà les progrès réalisés en ce qui concerne l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (cibles ODD 6.1 et 6.2, et 6.a et 6.b), mais les nombreuses initiatives qui surveillaient différents aspects de la gestion de l'eau, des eaux usées et des ressources des écosystèmes manquaient d'un mécanisme global cohérent.

Pour répondre à ce besoin, l'initiative de Suivi intégré GEMI a été créée en 2014 comme initiative inter-agence composée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), opérant dans le cadre des activités d'ONU-Eau, et venant compléter le travail de JMP et de GLAAS.

Cette initiative vise principalement l'intégration et le développement des efforts de suivi existants concernant le traitement des eaux usées et la qualité de l'eau, l'utilisation de l'eau et l'efficacité de celle-ci, la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes liés à l'eau (cibles ODD 6.3 à 6.6, et 6.a et 6.b).

L'objectif à long terme est (i) de mettre en place et gérer, d'ici 2030, un cadre cohérent de suivi pour l'eau et l'assainissement afin d'informer la période post-2015, et (ii) de contribuer aux progrès des pays à travers une prise de décision bien informée sur l'eau, sur la base d'une information harmonisée, globale, rapide et précise. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ✓ **Intégrer et élargir les efforts de suivi existants, pour assurer un suivi harmonisé du cycle complet de l'eau**
- ✓ **Fournir aux États membres un guide de suivi pour les objectifs 6.3 à 6.6 de l'ODD**
- ✓ **Impliquer les États membres et renforcer leur capacité en matière de suivi du secteur de l'eau**
- ✓ **Rendre compte des progrès mondiaux vers les cibles 6.3 à 6.6 de l'ODD**

Le cadre GEMI permet aux États membres de poursuivre leurs intérêts nationaux de suivi avec flexibilité (comme décrit dans l'approche de l'échelle mentionnée ci-dessus), et aborde les problèmes nationaux et régionaux tout en maintenant la compatibilité avec les efforts globaux de suivi. La collecte de données combineront par ailleurs des méthodologies traditionnelles et innovantes.

Certaines initiatives existantes de suivi pourraient intégrer le cadre GEMI, comme le programme AQUASTAT de la FAO, qui est opérationnel depuis 1994 et collecte des données nationales et des informations sur les ressources en eau et leur utilisation à l'échelle mondiale depuis 1961, ou encore GEMStat du PNUE, qui rassemble les données de plus de 4000 stations d'échantillonnage à travers le monde sur la qualité de l'eau, avec des enregistrements qui ont débuté en 1965.

La mise en œuvre de GEMI en tant que partie intégrante des efforts de suivi de l'ODD 6

GEMI est une partie intégrante du suivi de l'ODD 6, et sa mise en œuvre sera harmonisée avec celle de JMP et GLAAS, dans le cadre de la stratégie mentionnée ci-dessus pour le suivi de l'ODD 6. Toutefois, alors que JMP et GLAAS ont déjà plusieurs années d'expérience, GEMI est un cadre nouvellement développé qui nécessitera un soutien supplémentaire à ses débuts.

La première phase de mise en œuvre de GEMI (2015-2018) se concentrera sur le développement de méthodes de suivi (qui devront être intégrées dans un Guide de Suivi pour une utilisation pays par pays) et la création d'une base de référence mondiale.

Avant que les méthodologies ne soient déployées à l'échelle mondiale, elles seront mises à l'essai dans un petit nombre de pays et révisées au besoin, selon les leçons tirées de chaque cas.

En 2017, les méthodes seront ensuite mises en œuvre à l'échelle mondiale, afin de permettre la mise en place d'une base de référence mondiale en 2018. Pour réaliser à la fois la mise à l'essai et la mise en œuvre globale, une première étape vise à sensibiliser les pays à développer un intérêt national pour le suivi du secteur de l'eau. Pour se préparer à la mise en œuvre mondiale, un certain nombre d'ateliers régionaux sera organisé à la fin de l'année 2016 pour rassembler les États membres et

les partenaires internationaux de suivi dans le but de faciliter la coopération et le partage des connaissances et de l'expérience. Une telle interaction de pairs à pairs sera un élément important du développement des capacités dans un environnement aux ressources limitées. Les efforts de suivi se poursuivront ensuite et couvriront toute la période ODD (2015 à 2030). Après la première phase, GEMI, JMP et GLAAS seront probablement entièrement intégrés à l'ODD.

Calendrier pour la phase 1 du GEMI	2015		2016				2017				2018	
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
Elaboration / révision des méthodologies de suivi	•	•	•			•			•	•		
Sensibilisation nationale et régionale		•	•		•	•	•	•				
Essais pilotes des méthodologies (6 pays)			•	•	•							
Mise en place du référentiel global de données				•	•	•	•					
Déploiement global du suivi (50 pays)							•	•	•	•	•	
Mise en place d'une base mondiale de référence					•	•				•	•	•

Comment s'engager dans le suivi de l'ODD 6 ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur le processus de suivi de l'ODD 6 et suivre les progrès de l'initiative de Suivi intégré GEMI, nous vous invitons en premier lieu à vous inscrire à la lettre d'information d'ONU-Eau, qui fournit des informations actualisées sur les travaux en cours et les événements à venir. De plus, vous pouvez rejoindre nos événements dans les forums internationaux, comme par exemple lors de la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm.

Participer aux ateliers régionaux à la fin de l'année 2016 offre une excellente occasion de s'associer à l'initiative GEMI, aussi bien pour les États membres afin de se préparer à la mise en œuvre du suivi de l'ODD 6 au niveau national, que pour les partenaires internationaux afin d'étudier comment ils pourraient soutenir les États membres dans la réalisation de ce travail.

En 2015-2016, l'accent a été mis sur le développement de méthodes de suivi et sur la réalisation de tests pilotes dans un petit nombre de pays. Le développement de ces méthodes de suivi est basé sur les indicateurs proposés pour l'évaluation de la progression des objectifs 6.3 à 6.6 de l'ODD 6. Le travail est réparti entre quatre équipes ; si vous souhaitez contribuer à ce travail, nous vous encourageons à nous contacter afin d'étudier les options de participation à l'une de ces équipes.

L'essai pilote des méthodes de suivi suivra globalement la stratégie de mise en œuvre du suivi de l'ODD 6, tel que décrit ci-dessus.



Le coup d'envoi sera donné par un atelier national et l'adoption d'un plan national de mise en œuvre. Le soutien technique apporté aux pays en ce qui concerne la collecte de données, la validation, l'analyse et l'élaboration de rapports, variera en fonction des besoins et de la disponibilité des ressources de chaque État. Le choix des pays pilotes de l'initiative GEMI se fait selon le degré d'intérêt national pour le suivi du secteur de l'eau, tout en assurant que les pays choisis forment un ensemble représentatif en termes de zone géographique, de niveau de développement, de taille de la population et de surface du pays. Le nombre de pays pilotes est déterminé par les ressources disponibles ; les autres pays désirant devenir des pilotes sont encouragés à nous contacter pour étudier les possibilités de participation. Tout commentaire sur l'initiative est grandement apprécié.



Le suivi de l'eau et de l'assainissement en bref

L'eau et l'assainissement, en tant que nécessités absolues pour les individus, la planète et la prospérité, sont au cœur même du développement durable. En abordant l'Agenda 2030 pour le Développement Durable avec un objectif dédié sur l'eau et l'assainissement, des données fiables sont nécessaires pour soutenir le plaidoyer pour le secteur, pour stimuler l'engagement politique, pour informer la prise de décisions et enfin pour favoriser des investissements efficaces profitant au développement des avancés dans le domaine de la santé, de l'environnement et de l'économie.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs initiatives mondiales de suivi des différents aspects du secteur de l'eau, mais un cadre cohérent fait encore défaut. Pour répondre à ce besoin, l'initiative de Suivi intégré des cibles ODD liés à l'eau et à l'assainissement (GEMI) est actuellement en cours de développement, intégrant et élargissant les efforts existants pour assurer un suivi harmonisé du cycle de l'eau dans son ensemble.

En s'intéressant particulièrement aux aspects liés à l'eau, les eaux usées et les ressources des écosystèmes, l'initiative GEMI complète le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) ainsi que l'Analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau.

Ensemble, JMP, GEMI et GLAAS seront en mesure de suivre les progrès mondiaux accomplis pour atteindre l'ensemble des cibles de l'ODD 6.

Contacts - informations

L'initiative de Suivi intégré des cibles ODD liés à l'eau et à l'assainissement (GEMI) est une initiative interinstitutionnelle comprenant le PNUE, l'ONU-Habitat, l'UNICEF, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'OMM, opérant sous l'égide de l'ONU-Eau. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'un de nos coordinateurs.

Gestion de projet

UN-Water : **Will Reidhead**
william.reidhead@unwater.org

Coordinateurs de l'Agence

UNEP : **Joakim Harlin**
joakim.harlin@unep.org

FAO : **Karen Frenken**
Karen.Frenken@fao.org

WMO : **Tommaso Abrate**
tabrate@wmo.int

UN-Habitat : **Graham Alabaster**
Alabaster.unhabitat@unog.ch

UNESCO : **Giuseppe Arduino**
g.arduino@unesco.org

UNICEF : **Tom Slaymaker**
tslaymaker@unicef.org

WHO : **Kate Medicott**
medicottk@who.int

Pour en savoir davantage

A propos de l'eau et de l'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le Développement Durable : www.unwater.org/sdgs/en/
A propos de l'initiative de Suivi intégré GEMI : www.unwater.org/gemi/en/



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

unicef



**Food and Agriculture
Organization of the
United Nations**



**World Health
Organization**



La traduction française a été offerte par le Programme hydrologique international de l'UNESCO (UNESCO-PHI) comme contribution à ONU-Eau et aux initiatives de GEMI relatives à l'ODD 6

Avec le soutien de :

